

200 BUT ET OBJECTIFS DU BUREAU DES PASSEPORTS

210 DESCRIPTION

Les passeports sont délivrés en vertu de la prérogative royale exercée par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui la délègue à l'administrateur en chef des opérations du Bureau des passeports. Le Bureau des passeports est responsable de l'élaboration des politiques, de la délivrance des passeports ordinaires, diplomatiques et spéciaux et de la prestation de services de soutien aux missions à l'étranger. Il est également habilité à délivrer des certificats d'identité aux résidents légalement reçus au Canada qui ne peuvent pas obtenir des titres de voyage de leur pays d'origine, ainsi qu'à délivrer des titres de voyage pour réfugiés.

220 BUT EN TANT QU'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL

En tant qu'organisme de service spécial, le Bureau des passeports vise non seulement à continuer de rechercher l'économie, l'efficacité et l'efficience dans la prestation de ses services, mais aussi à atteindre parallèlement des objectifs financiers et de rendement de plus en plus exigeants, conformément aux dispositions prises entre l'administrateur en chef des opérations et le sous-chef.

230 OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Bureau des passeports, organisme de service spécial fonctionnant à partir d'un fonds renouvelable, est chargé d'atteindre les objectifs suivants :

- fournir des services efficaces de délivrance de passeports, de titres de voyage et de visas officiels, en faisant le meilleur usage possible de ses ressources financières et autres;
- atteindre les objectifs financiers et autres objectifs de rendement que l'administrateur en chef des opérations et le sous-chef pourraient fixer;
- dans toute la mesure du possible, mener ses opérations conformément aux pratiques commerciales généralement acceptées;
- fournir aux agents des Affaires extérieures qui sont chargés de délivrer des passeports à l'étranger une direction fonctionnelle et des services de soutien relativement à l'équipement et aux informations requises dans le cadre de l'exploitation;
- récupérer à long terme l'intégralité du coût de tous les services fournis;
- entretenir et surveiller son matériel, ses locaux au Canada et ses autres actifs à la lumière des besoins opérationnels et des progrès technologiques, en utilisant des méthodes appropriées d'évaluation